

Le nom propre de Mahomet dans les quinze récits d'Honoré de Balzac. Orientations pour l'analyse de la nomination de l'Autre en discours

Dr. Djamel Aït-Oumeziane
Université de Tlemcen



Synergies Algérie n° 14 - 2011 pp. 25-34

Résumé : Parce qu'il revient dans quinze récits de Balzac que nous avons recensés, le nom propre de Mahomet nous a paru digne d'être un objet d'étude, et de mener une réflexion sur son inscription dans un discours littéraire unifié : La comédie humaine. Notre réflexion opte délibérément pour une mise en place d'une analyse linguistique de ce nom propre, qui se nourrit des acquis stylistiques, pragmatiques, voire au-delà de celles-ci. Pour éviter, et c'est notre principal souci dans cette étude, un type de lecture réducteur et polémique, nous proposons deux orientations de recherche (ouvertes) susceptibles, sur le seul plan linguistique, de saisir, le cas échéant, les discours autour de ce nom propre pris dans un jeu d'altérité assumé par les fictions balzaciennes.

Mots-clés : Mahomet - nom propre - analyse du discours - l'autre.

Abstract: This study aims at revealing a fact which is imminent in the repeatedly name of "Mahomet" throughout the narratives of Balzac that shows a unified literary discourse. The analysis falls on The Human Comedy, therefore it sheds light a linguistic approach that emphasizes the true significance of this name at the stylistic and pragmatic levels. The main purpose is to enhance the linguistic faculties in order to better the understanduty of Balzac's fiction and to avoid the atrandom reading.

Keywords: Balzac - proper name - discourse analysis.

الملخص : كون اسم محمد متداول في خمسة عشر رواية لبلزك، بدأ لنا جدير بالدراسة كموضوع بحث الهدف منه تحليل الخطاب اعتمادا على أسس السنية و أسلوبية و برغماتية و ذلك لتفادي تأويلات نصية أو جدلية. لذلك نقترح مقارنة قد تمكن من خلال التحليل اللساني للخطاب المتضمن لهذا الاسم الموظف في الكتابة الروائية لبلزك فهم تجلياته على المستوى السردية.

الكلمات المفتاحية : اسم محمد - تحليل الخطاب - الآخر.

1. Introduction

Cette sommaire étude n'a pas pour but de laisser sous-entendre notre désapprobation ou notre indignation qui donnerait à notre lecture un caractère réducteur, elle se propose de repérer la fixation sur un nom propre - Mahomet dans quinze récits de Balzac - et de retrouver au fur et à mesure du dépouillement du corpus le champ d'investigation approprié qui utilise des outils linguistiques opérationnels exploités dans des domaines

stylistiques, énonciatifs et pragmatiques, entre autres, afin de comprendre ce qui a déclenché des discours autour du nom de Mahomet¹, et les différentes attributions qui leur sont afférentes.

Nous n'ignorons pas, faut-il le rappeler, les présupposés idéologiques qui sous-tendent le corpus rassemblé dans cette étude. Pour éviter le risque de tomber dans le travers de l'idéologie, autrement dit, pour éviter le piège inutile de l'affrontement verbal avec ces textes fictifs, nous nous concentrerons sur le contenu dans ses seuls prolongements linguistiques.

Etant donné l'évocation d'un nom propre dont les dimensions historiques et spirituelles sont incontestables, il nous a paru intéressant de suivre sa trace dans quinze récits de Balzac. Le principe méthodologique que nous adoptons, et c'est un préalable, consiste à se démarquer d'une démarche interprétative hasardeuse entraînant des assertions définitives, et qui risque, de ce fait de nous éloigner des récits balzaciens dans lesquels évolue ce nom propre.

La question centrale qui prédomine dans cette étude découle du processus de lecture que nous avons entamé et que génère le corpus balzacien dans le quel figure le nom propre de Mahomet. Cette question peut se formuler de la manière suivante : ce nom propre est-il un élément adventice ou pleinement intégré dans ces récits ? autrement dit on doit rechercher si c'est la connaissance du nom de Mahomet qui est visé dans le travail littéraire de Balzac, ou plutôt la mise en perspective d'un nom propre sous ses « innombrables apparences » (Picoche, 1977), dans un discours fictif surchargé de connotations linguistiques qui lui sont propres. Les orientations de recherche qui seront esquissées ici se chargeront de les faire ressortir, ou tout au moins donneront un aperçu global susceptible d'engager des recherches ultérieures.

La première étape de notre réflexion aura pour tâche d'enregistrer l'inscription du nom propre de Mahomet dans les textes littéraires et philosophiques. Ces textes que nous proposons, avant de présenter le corpus balzacien nous les considérons comme complémentaires, leur seule présence ici témoigne du fait que Balzac n'en a pas l'exclusivité. Donnons un exemple : les lecteurs de *La Recherche de Proust* savent (le *Contre Sainte Beuve* le confirme) les liens qu'entretenait Proust avec les récits de Balzac (entre autres *La cousine Bette*), lorsque Proust écrit dans *La Prisonnière* cette phrase : « si Vinteuil est Mahomet, nous pouvons dire que nous avons déplacé pour lui les moins amovibles des montagnes » (1954 : 274) nous l'envisageons toujours du seul point de vue linguistique comme un prolongement à notre réflexion.

A se restreindre qu'aux seuls récits de Balzac sélectionnés par nous dans cette étude, c'est les couper d'autres apports qui les rejoignent ou s'en démarquent. La deuxième étape consiste à repérer les manifestations linguistiques de ce nom propre. Sa récurrence entre dans un jeu d'altérité difficile à déchiffrer.

Une troisième étape propose des orientations de recherches qui s'articulent sur une analyse linguistique diversifiée. Ce parti pris est compatible avec notre démarche parce que ses contours restent à déterminer. Il serait imprudent de lui assigner un cadre rigide inadéquat à une problématique qui a besoin du concours d'approches linguistiques même éloignées.

2. Cadres théoriques et méthodologiques

Après avoir fixé ces trois étapes, et avant d'exposer quelques définitions du nom propre d'un point de vue linguistique, il est à se demander si le nom de Mahomet dans les récits de Balzac appartient pleinement à l'onomastique littéraire ou bien s'il s'en détache. Dans ce dernier cas, doté d'un statut particulier, rien ne s'oppose à ce qu'il soit un objet d'étude :

« si l'on peut admettre que le nom propre n'a pas de sens dans le langage ordinaire, il n'en va pas de même dans un texte de fiction. Les noms propres...y sont de toute évidence l'objet d'une recherche et d'une motivation sémantique. » (Pierrot, 2003 : 234).

Si nous admettons, à notre tour, cette prise de position, il est certain d'avancer que c'est dans ces récits de Balzac que le nom propre de Mahomet se voit doté d'un sens, dans la mesure où un contexte discursif le prend en charge et lui assigne un rôle qui reste à définir. Mais cette question du sens attribué au nom propre ne trouve pas le même écho chez un auteur cité par Pierrot dont les travaux font autorité dans ce domaine :

« Pour S. Kripke, écrit-elle, dont la théorie est aujourd'hui dominante (La logique des noms propres), les noms propres n'ont pas de sens, mais un référent. Ce sont des désignateurs rigides qui désignent directement un référent dans tous les mondes possibles sans passer par l'intermédiaire d'un sens ». (Pierrot, 2003 : 233).

Ces deux références viennent à point nommé soutenir cette question du nom propre, nous devons judicieusement puiser dans le domaine linguistique lequel nous fournira des éclairages et des outils pour aborder cette question, et, par ailleurs toujours sur ce terrain là, approcher la question cruciale du « sens » des noms propres.

Ensuite, nous rappelons deux points de vue sur un autre problème celui de la différence entre nom commun et nom propre. Puisque ce problème existe, Jean Marie Gonnard lui donne une priorité dans son livre (1998), il s'ouvre sur le premier chapitre intitulé « le nom commun et le nom propre » et le second « le sens des noms propres ».

Quoi de plus stimulant, nous semble-t-il, que de rappeler ces points de vue, sinon de souligner des nuances dans la formulation : par exemple, Marina Yaguello : « le nom propre ne devient signe que lorsqu'il devient nom commun » (1985 :95), et quant à C. Kerbrat-Orechioni (1997) préfère parler de « connotation associatives ». Ce dernier point de vue se rapproche sensiblement de celui Paul Siblot qui nous paraît minimiser cette différence « ...on peut, écrit-il qu'entre les noms propres et les noms communs il n'y a qu'une différence de degré » ou encore « la différence avec les noms communs est une différence intellectuelle ».

Avec Paul Siblot, un mot à attirer notre attention, dans un article intitulé « De l'un à l'autre. Dialectique et dialogisme de la nomination identitaire », il écrit : « Qu'en les tienne ou non pour des noms propres, les ethnonymes sont porteurs d'une signification dont on sait, de toujours qu'il n'est pas neutre (1987).

Signalons que ce mot « ethnonyme » ne figure pas dans le dictionnaire Lexis mais Le Nouveau Littré le définit ainsi : « mot dérivé d'un nom propre de lieu. Japonaiserie est un ethnonyme ». Il nous paraît que ce mot pourrait désigner la provenance de Mahomet et de ses « origines » mais le problème pour nous se situe au niveau du préfixe de ce mot « Ethn(o)-élément du grec ethnos, race, peuple, entrant dans la composition de

quelques mots » (Dictionnaire Lexis) .Les mots « peuple » et « race » sont lourds de significations, et sont bien loin d'être neutres de par les connotations idéologiques qui les sous-tendent. Pour revenir au nom propre de Mahomet dans ces récits de Balzac, et la probable impasse que suscite l'évocation de ce nom, il est exclu, de laisser sous-entendre un quelconque reproche gratuit au romancier et lui infliger une méconnaissance telle qu'elle est formulée par Jean-Marie Gonnard (1998 : 61) : « [...] nous connaissons tous des noms propres sans connaître les porteurs de ces noms propres ».

Soit le point de vue linguistique unilatéral qui admet que « tout mot est une abstraction », selon Jacqueline Picoche (1977), et quand elle en vient au nom propre, elle le définit en ces termes : « Même le nom propre qui s'applique à un être unique n'échappe pas à cette abstraction fondamentale du langage, symbolisant l'unité des innombrables apparences par lesquelles peut passer l'individu qu'il désigne. » (Picoche, 1977 : 91). Enfin, d'autres linguistes ont même tenté d'élaborer des typologies des noms propres (Daille, et al., 2000).

3. Le corpus : un choix délibéré

Un dépouillement systématique du corpus balzacien déterminera, le cas échéant, si le nom propre de Mahomet a un sens, est un référent, ou encore renvoie à la catégorie conceptuelle des noms communs. Quant au choix de l'auteur de *La Comédie humaine*, il nous a semblé que par la diversité des situations qui traversent cette somme littéraire, saisir le fil directeur d'une récurrence d'un nom étranger au monde langagier qui l'absorbe, mais devenu attractif, non par ce qu'il incarne, mais par ce qui l'entoure dans la chaîne phrastique, les procédés stylistiques mis en place par Balzac lui sont-ils une garantie ou non pour lui assurer le statut de nom propre. Par ce choix délibéré de relever ces procédés stylistiques, nous ne ferons qu'indiquer des orientations de recherche sans pour autant privilégier une au détriment des autres ; nous optons pour le primat de l'imbrication dans l'analyse du discours (Siblot, 1987 & 1998), des approches énonciatives et pragmatiques, pour consolider l'analyse linguistique susceptible de pallier aux interprétations idéologiques incontrôlées.

Le livre de Chantal Dragon et Mohamed Kacimi « *Arabe, vous avez dit Arabe ?* », consacre presque vingt pages au seul nom de Mahomet (160 à 179), le préfacier Mohamed Kacimi écrit : « pour saisir la satisfaction convulsive et tumultueuse de l'image de l'Arabe et de l'Islam dans l'imaginaire social français on disposait d'un témoin privilégié : la littérature. » (p. 12).

4. Le nom de Mahomet : entre discours philosophiques et discours littéraire

Nous présentons quant à nous, dans cette première partie un échantillon succinct, qui va de la littérature à la philosophie, composé d'auteurs ayant vécu à des époques historiques différentes, lequel échantillon porte la marque du nom de Mahomet et a fécondé des discours unilatéraux, d'une même tonalité idéologique.

Au ton conciliant, mais non dénué de stratégie politique inavouée, dans le livre XIX, chapitre 14 des *Mémoires d'Outre-Tombe*, Chateaubriand rapporte ces propos de Napoléon, tenus à ses interlocuteurs muphtis et Imams : « Gloire à Allah ! il n'y a point d'autre Dieu que Dieu, Mohamed est son prophète, et je suis de ses amis » (T. I : 714).

Et le discours éculé repris presque mot à mot par Roger Ikor :

« *Au fait, Mahomet, tiens, en voilà un, de héros mythique qui a effectivement existé. Un prophète caravanier et apparemment un peu gigolo, comme était maquereau l'antique Abraham, qui épouse tout jeune une vieille, mais riche veuve, sa patronne, puis devient chef de guerre [...]* » (La Kahina : 12-13).

Il est une émanation de ceux qui l'ont précédé, un replâtrage refondu dans une fiction. Quant à Spinoza, dans une correspondance au « très sage et très honoré Jacop Osten, lequel fait savoir au philosophe « qu'il ne me reste plus [...] aucun moyen de prouver que Mahomet ne fut pas prophète », le philosophe lui répond :

« *Et même s'il n'était pas un imposteur (Mahomet), suis-je tenu, je le demande, de prouver qu'un prophète fût un faux prophète ? [...] Si l'on objecte que Mahomet a aussi enseigné une loi divine et qu'il a donné de sa mission des signes certains, comme le firent les autres prophètes, alors il ne reste aucune raison de nier que Mahomet ne fut pas un vrai prophète* » (Spinoza, Œuvres complètes, 1962 : 1221)

Ici l'argument philosophique qui prévaut serait en mesure de trancher dans un sens comme dans l'autre, ce qui n'est pas le cas de Pascal qui aligne une série de questions dubitatives, déjà posées, pensons-nous, en d'autres termes avant lui :

« *La religion mahométane a pour fondement l'Alcoran de Mahomet. Mais ce prophète, qui devrait être la dernière attente du monde, a-t-il été prédit ? Quelle marque a-t-il que n'ait aussi tout homme qui se voudra dire prophète ? Quels miracles dit-il lui-même avoir faits ? Quels mystères a-t-il enseignés, selon sa tradition même ? Quelle morale et quelle félicité ?* » (Pensées, in Œuvres complètes, 1960 : 199).

Et si l'on ajoute en quatre phrases, dans son Discours sur l'histoire universelle la manière dont Bossuet expédie la dernière religion révélée : « Mahomet s'érigea en prophète parmi les Sarrasins ; il fut chassé de la Mecque par les siens. A sa fuite commence la fameuse Hégire, d'où les mahométans comptent leurs armées. Le faux prophète donna ses victoires pour toute marque de sa mission. Il soumit en neuf ans toute l'Arabie de gré ou de force, et jeta les fondements de l'empire des califes ». (Œuvres complètes, 1961 : 751).

Ces extraits de Spinoza, de Bossuet, de Pascal, parmi d'autres, ont certainement retransmis, à toute une pléiade d'écrivains, et notamment à Balzac, des informations séculaires qui circulaient autour du nom de Mahomet.

5. Le nom de Mahomet dans les écrits balzacien : quelles configurations ?

Nous regroupons les extraits tirés des quinze récits de Balzac en quatre catégories qui reflètent les discours séculiers accompagnant le nom propre de Mahomet : l'« imposture » de Mahomet ; Mahomet le « conquérant » ; Mahomet et « sa femme » ; et l'incrédulité et ses compagnons (le « Séide »). Une cinquième catégorie le range parmi des personnes qui ont marqué le cours de l'Histoire (Luther, Napoléon, Charlemagne), à défaut d'une mission hiératique qui lui a été confiée.

A. L'« imposture » de Mahomet

La peau de chagrin : (1831. *Etudes philosophiques et analytiques*) : « Peux-tu donner, dit Léon, place à des crimes sous les cheveux grisonnants de ce vénérable Taillefer ? Il a l'air d'un bien bon homme. Vois donc comme l'argenterie étincelle, et chacun de ses rayons brillants serait pour lui un coup de poignard ? ... allons donc ! autant vaudrait croire en Mahomet ». (p. 58).

La Muse du Département : (1844. *Scènes de la vie de province*) : « Ah ! l'adultère ! Ainsi, monsieur, un bouddhiste en fumant sa pipe peut parfaitement dire que la religion des chrétiens est fondée sur l'adultère, comme nous croyons que Mahomet est un imposteur que son Coran est une réimpression de la Bible et de l'Évangile, et que Dieu n'a jamais eu la moindre intention de faire, de ce conducteur de chameaux, son prophète ». (p. 75).

Peines de cœur d'une chatte anglaise : « Mahomet a été bien grand quand il a eu quelqu'un pour soutenir à tort et à travers qu'il était prophète ». (p. 45).

Le verbe « croire » à l'infinitif ou conjugué ne peut être dissocié ni du nom propre de Mahomet ni des actions qu'il a entreprises. Le discours central sur ce nom propre provient de ce verbe. Celui-ci est à l'origine de la charge idéologique qui investit le praxème « imposteur ».

B. Mahomet « conquérant »

Le médecin de campagne : (1833. *Scènes de la vie de campagne*) : « Avec le peuple, il faut toujours être infallible. L'infaillibilité a fait Napoléon, elle eût fait un Dieu, si l'univers ne l'avait entendu tomber à Waterloo. Si Mahomet a créé une religion après avoir conquis un tiers du globe, c'est en dérochant au monde le spectacle de sa mort ». (p. 485).

Séraphita : (1855. *Etudes analytiques et philosophiques*) : « Je renouvellerai l'Art comme l'ont fait les Sarrasins lancés par Mahomet sur l'Europe ». (p. 720).

Gambara : (1832. *Etudes philosophiques et analytiques*) : « Mon opéra, dont le libretto a été composé par moi, car un poète n'en eût jamais développé le sujet, embrasse la vie de Mahomet, personnage en qui les magies de l'antique Sabéisme et la poésie orientale de la religion juive se sont résumées, pour produire un des plus grands poèmes humains, la domination des Arabes ». (p. 476).

Vérité historique malmenée par le discours fictif de Balzac. Bien qu'elle soit bien postérieure à Mahomet, les « conquêtes des Sarrasins » lui sont attribuées ou au Message dont il avait la charge.

C. Mahomet et « sa femme »

Illusions perdues (1843. *Scènes de la vie de province*) : « Madame Chardon et sa fille Eve croyaient en Lucien comme la femme de Mahomet crut en son mari ; leur dévouement à son avenir était sans bornes ». (p. 568).

Béatrix : (1844. *Scènes de la vie privée*) : « Elle a dépensé sa fortune à décorer les Touches de la plus haute inconvenante façon, pour en faire un paradis de Mahomet ou les houris ne sont pas femmes ». (p. 785).

L'interdiction : (1836. *Scènes de la vie privée*) : « Suppose Mahomet à Paris, au XIX siècle ? Sa femme serait une Rohain, fine et flatteuse comme une ambassadrice, rusée comme Figaro ». (p. 804). Le discours fictif ici se réapproprie le discours de la soumission de la femme, et efface ironiquement, l'autre discours récurrent sur la polygamie de Mahomet (« la femme de... », « sa femme »).

D. Mahomet et le « Séide »

Modeste Mignon : (1844. *Scènes de la vie privée*) : « Quelques-uns reconnaissent un peu d'ingratitude chez leur grand homme, d'autres se croient exploités, plusieurs se lassent de ce métier, peu se contentent de cette douce égalité de sentiment, le seul prix que l'on doive chercher dans l'intimité d'un homme supérieur et dont se contentait Ali élevé par Mahomet jusqu'à lui ». (p. 534).

La vieille fille : (1836. *Scènes de la vie de province*) : « Les Séides de du Bousquier ne connaissent pas leur Mahomet, mais ils n'en étaient que plus ardentes en croyant défendre leur propre conception ». (p. 238).

Splendeurs et misères des courtisanes : (1847. *Scènes de la vie parisienne*) : « Les preuves réitérées d'un dévouement absolu, semblable à celui de Séide pour Mahomet, achevèrent cette œuvre horrible de la conquête de Lucien par un Jacques Collin ». (p. 101).

Le praxème «Séide » personnage de Mahomet dans la tragédie de Voltaire. A propos de ce nom propre les mêmes sèmes récurrents reviennent dans les dictionnaires de langue française : « aveugle et fanatique » (Lexis) ; « sectateur dévoué, fanatique » (Littré) ; « agent implacable des crimes prescrits par le fanatisme » (Quillet). Le discours sur le « fanatisme » se répercute sur le nom propre de Mahomet.

Quant à la dernière catégorie : Mahomet, Luther, Charlemagne, Napoléon, Louis Lambert (1832. *Etudes philosophiques et analytiques*) : « Jésus-Christ, Mahomet, Luther n'ont fait que colorer différemment le cercle dans lequel les jeunes nations ont fait leurs évolutions ». (p. 522).

Splendeurs et misères des courtisanes (ibid.) : « Quand Dieu le veut, ces êtres mystérieux sont Moïse, Attila, Charlemagne, Mahomet, ou Napoléon... ». (p. 460).

Cette dernière catégorie, malgré le discours négatif véhiculé par les quatre précédentes, replace le nom propre de Mahomet dans la seule dimension historique, celle de la mission proprement religieuse ou bien est occultée ou bien niée. Le classifiant « mystérieux », par sa connotation interrogative, met un frein, sans les annuler, des certitudes discursives inhérentes au nom propre de Mahomet.

Nous ferons apparaître à partir de ce corpus à grands traits deux orientations de recherche qui ne s'appuient que sur un relevé de mots-outils, d'autres noms propres, de prédéterminants ou de caractérisants, pris en charge par des approches linguistiques complémentaires.

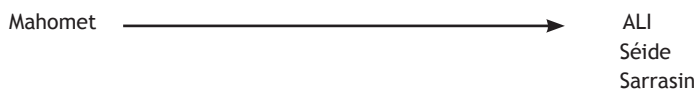
Notre démarche ici est de faire ressortir clairement des orientations de recherche présentées, conviendrons-nous, dans un ordre, certes, discutable ou subjectif, mais pour l'essentiel, leur lecture suffit, pensons-nous, pour fixer ultérieurement un cadre

unitaire qui permettra d'engager sur de nouvelles bases la problématique proposée dans cette étude : le nom propre de Mahomet dans les récits de Balzac. Nous nous rattachons à ces propos de Jean-Jacques Rousseau (1964 : 150) qui stipule que : « Il faut donc énoncer des propositions, il faut donc parler pour avoir des idées générales ; car sitôt que l'imagination s'arrête, l'esprit ne marche plus qu'à l'aide du discours. Si donc les premiers inventeurs n'ont pu donner des noms qu'aux idées qu'ils auraient déjà, il s'ensuit que les premiers substantifs n'ont pas toujours été que des noms propres »

6. Première orientation de recherche

Concomitance entre le nom propre de Mahomet et d'autres noms propres dans les récits balzacien : ce nom de Mahomet est polysémique dans ces extraits : « prophète », « grand politique », « auteur d'un livre », « époux monogame », « conquérant », « mystérieux ». Le nom propre de Mahomet dans ces récits de Balzac, ou bien est rattaché pleinement aux personnages de La Comédie humaine, ou bien s'en détache, et dans ce dernier cas, tous ces vocables et expressions que nous avons relevés créent inévitablement des micro-discours autour de ce nom qu'une approche linguistique, qui reste à déterminer, se doit de prendre en charge.

Nous proposons deux schémas : d'abord, ce même nom aligné sur la même chaîne syntagmatique que d'autres noms propres qui lui sont proches culturellement :



Mis à part l'épisode aux différentes versions avec Ali, le fils adoptif, ce dernier nom propre est monosémique pour ce seul épisode, contrairement à celui de Mahomet. Les deux autres noms propres « Séide » et « Sarrasin » font partie du seul savoir du scripteur. Le travail lexicographique relevé dans deux ou trois dictionnaires de langue française, à propos de ces noms propres, ne les élucideront pas pour autant. Le maniement ou le recours aux dictionnaires n'est pas suffisant en soi, il faut retrouver d'autres sources rétablissant, pour le moins l'étymologie (Masson, 2003). La préface de Mohamed Kacimi (1990) nous apporte cette judicieuse remarque : « Arrêtons-nous à ce terme de « Sarrasin ». Certains auteurs français font dériver, non sans malice, du pluriel arabe « saraqine », c'est-à-dire voleurs, alors qu'il vient en fait de « charaquine » qui veut dire orientaux ». (Ibid., 1990 : 15).

Et, par ailleurs, le nom de Mahomet associé à d'autres noms propres d'une autre culture, nous proposons cet autre schéma :



Ici une analyse du discours appropriée rendra compte du rétablissement du nom de Mahomet ayant désormais une place dans le jeu discursif où évoluent les autres noms propres que nous venons de citer.

7. Deuxième orientation de recherche

Au côté du point de vue pragmatique, par exemple celui de Jean Marie Gonnard signalé ci-dessus ajoutons le point de vue stylistique, avec Anne Herscheberg Pierrot (Idem. :2003) sur l'onomastique littéraire il n'est pas inconsideré de se demander, jusqu'à preuve du contraire si le nom propre de Mahomet entre dans ce cadre- nom propre culturellement éloigné d'un discours fictif qui le prend en charge.

Nous avons effectué un repérage succinct dans le corpus balzacien :

- 1- « l'auteur du Coran », description définie, selon Pierre Lerat (1983), intermédiaire entre le nom propre et le nom commun est expliquée par la périphrase (pour Mahomet).
- 2- Quant au mot « système » de Mahomet dans la bouche d'un personnage balzacien apparemment il existe, mais seule la valeur stylistique ou pragmatique du « je » sera en mesure de valider cette adhésion supposée ou feinte.
- 3- Une analyse stylistique de mots-outils mentionnés ci-dessus permet de cadrer l'espace-temps, ou d'actualiser l'espace et l'évènement d'un acteur auquel le cotexte linguistique attribue des rôles syntaxiques stéréotypés : « Mahomet est un imposteur » ; « ce conducteur de chameaux » ; « la, sa femme de Mahomet » ; « leur Mahomet ».

« Un imposteur » et ce « conducteur de chameau » sont des expressions qui désignent le même objet du monde, autrement dit, le nom propre, implicitement, se trouve pris dans un jeu stylistique construit, et sa lecture, désormais, ne se fait que dans ce cadre-là. « Leur Mahomet », le nom propre glisse ici vers le statut d'un nom commun, avec toutes les occurrences catégorielles et conceptuelles qui en découlent.

Signalons enfin l'apostrophe « ventre Mahom » chez Victor Hugo : *Hernani* (Acte 3, scène 6) : « Boabdil ou Mahom et non Carlos, répond ». Et Louis Aragon, dans *Le Fou d'Elsa* : « Je te découvre et tes jardins d'amandiers à l'ombre du croissant / Fille de Mahom... ».

Pour ne pas conclure...

Nous dirons que ces deux orientations de recherche, certainement inégales et incomplètes ne sont qu'un tremplin pour situer l'appréhension du nom propre de Mahomet dans les récits de Balzac, un cadre d'analyse linguistique unitaire déterminera, le cas échéant, les contours d'un discours qui renvoie à ce nom propre ou qu'il suscite lui-même.

Notes

¹ A noter que le nom propre de Mahomet est pris ici selon la transcription (phonétique et graphique) spécifique à la langue réceptrice - le français - sachant que : « Lorsqu'un nom propre d'une langue donnée passe à une autre langue, il est parfois pris tel quel avec sa forme originelle. Mais on sait que, surtout lorsqu'il devient familier dans la langue d'accueil, il tend le plus souvent à être prononcé en fonction des habitudes de cette langue » écrit Michel Masson (2003 : 1), il en est de même pour ce qui est de la transcription graphique retenue dans les écrits en langue française.

² S'agit-il, dans le cas d'une analyse du discours, d'un personnage fictionnel ou de la personne de Mahomet, l'homme, le prophète : individu réel. C'est la question que se pose tout lecteur voulant tenter une analyse du discours littéraire.

Bibliographie

- Balzac, H. 1999. *La comédie humaine*. Paris : France Loisirs.
- Barthes, R. 1972. *Le degré zéro de l'écriture*. Paris : Seuil.
- Bossuet. 1961. *Œuvres complètes*. Paris : Gallimard. « Collection La Pléiade ».
- Chateaubriand, F. R. 1951. *Mémoires d'Outre-Tombes*. T.1. Paris : Gallimard. « Collection La Pléiade ».
- Dagron, D., Kacimi, M. 1990. *Arabe, vous avez dit arabe ?* Paris : Balland.
- Dailles, B. et al., 2000. « *Catégorisation des noms propres : une étude en corpus* » In : Cahiers de Grammaire. n° 25, pp. 115-125.
- Fromilague, C., Sancier, A. 1991. *Introduction à l'analyse stylistique*. Paris : Bordas.
- Gonnard, J-M. 1998 : *La pragmatique. Outils pour l'analyse littéraire*. Paris : Armand Collin.
- Herscheberg Pierrot, A. 2003. *Stylistique de la prose*. Paris : Belin.
- Ikor, R. 1979. *La Kahina*. Paris : Encre.
- Kerbrat-Orecchioni, C. 1977. *La connotation*. Lyon : PUL.
- Lerat, P. 1983. *Sémantique descriptive*. Paris : Hachette.
- Lévi-Strauss, C. 1962. *La pensée sauvage*. Paris : Plon.
- Masson, M. 2003. « *A propos de la forme de nom de Mahomet* » In, Bulletin de la S.E.L.E.F.A, n° 2, pp. 1-18.
- Picoche, J. 1977. *Précis de Lexicologie Française*. Paris : Nathan.
- Proust, M.1954. *La Prisonnière*. Paris Coll. La Pléiade Tome 3
- Rousseau, J.J. 1964. *Discours sur l'originalité et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* : Paris : Gallimard.
- Siblot, P. 1987. « *De la signification du nom propre* ». In : Cahiers de praxématique. n°8, pp. 41-61.
- Siblot, P. 1998. « *De l'un à l'autre. Dialectique et dialogisme de la nomination identitaire* » In : L'autre en discours, pp. 27-43.
- Spinoza. 1962. *Œuvres complètes*. Paris : Gallimard. « Collection La Pléiade ».
- Yaguello, M. 1981. *Alice au pays du langage*. Paris : Seuil.